

# Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS

28-29 | 1992 :

Les phonothèques entre recherche et culture

L'oral et la recherche en sciences humaines et sociales

## L'oral comme objet de recherche en histoire

PHILIPPE JOUTARD

p. 49-56

---

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : histoire orale, mémoire orale, archives orales, sources de la recherche

**Géographie** : France

### *Texte intégral*

- 1 Je remercie les organisateurs de ces journées de me permettre d'intervenir\*. Je le fais – et cela n'est pas une clause de style – avec beaucoup de plaisir dans la mesure où l'aventure de l'oral est vraiment pour moi une aventure commune avec le CREHOP mais aussi avec l'AFAS puisque, modestement, j'ai fait partie des membres fondateurs de ces deux structures.
- 2 Il faut dire aussi que, le fait de me trouver au bout d'une dizaine d'années exactement, dans cette même salle où quelques-uns d'entre nous étions pour réfléchir sur les ethnotextes, ne permet pas de faire seulement une sorte de retour nostalgique (ce qui est toujours très agréable), mais peut-être également de dresser un bilan et de comparer au point de vue historique et au point de vue des rapports de l'histoire à l'oralité, la période de 1980 à la période d'aujourd'hui.

- 3 Sans céder au désenchantement, il faut admettre que les rapports entre l'histoire et l'oral – ou tout au moins entre l'histoire universitaire et l'oral –, n'ont pas beaucoup progressé. Il suffit de se rappeler le climat des années 1980 : nous étions en pleine confrontation interdisciplinaire, les tables rondes se multipliaient à Aix, à Paris et autres lieux et l'on voyait surgir une série d'entreprises collectives aux quatre coins de l'Hexagone. On produisait aussi beaucoup de textes théoriques ; en particulier ceux qui ont été publiés par l'Institut de l'Histoire du Temps Présent ou dans le numéro spécial des *Annales* – Économie, société, civilisation – qui date justement de cette période<sup>1</sup>. Or, à partir de ce point de départ, en France, il ne s'est pas passé grand chose. Un certain nombre de travaux ont été menés mais la technique de l'archive orale, de l'enquête orale, n'a pas vraiment pénétré les universités françaises : ceux qui proposaient des mémoires d'enquête orale en 1980, et ceux qui en donnent dix ans plus tard, sont à peu près les mêmes à quelques exceptions près dans le domaine strict de l'histoire. Quant aux institutions, ce sont aussi les mêmes : en particulier, l'Institut d'Histoire du Temps Présent qui heureusement continue à développer une réflexion sur ce thème avec, en particulier, les travaux de D. Voldman et M. Pollak.

## L'histoire orale aujourd'hui en France et à l'étranger

- 4 Le contraste est frappant entre la situation universitaire en France et la situation à l'étranger où, au contraire, l'histoire orale a conquis des positions : des pays, comme par exemple le Brésil, qui ne s'y intéressaient pas se sont joints au mouvement, Tania Penido Monteiro pourrait vous en parler<sup>2</sup>. Sans aller aussi loin, il suffit de voir par exemple l'énorme développement de l'histoire orale en Espagne avec la création d'une revue autour de Barcelone<sup>3</sup>. L'histoire orale, qui était dans ce pays, dans les années 1980 aux marges de la discipline universitaire, a dérivé beaucoup plus au centre : ce n'est plus être pionnier que d'utiliser l'enquête orale. De même en Italie, l'histoire orale est maintenant au cœur même de la pratique universitaire et l'on ne considère plus qu'elle est le fait de quelques marginaux ou quelques gauchistes : c'est au contraire une technique parfaitement acceptée et acceptable.
- 5 Dans le même temps, en France – sauf une exception qui est une grande exception sur laquelle je reviendrai dans quelques instants – il subsiste un hyper-criticisme vis-à-vis du document oral qui n'a certainement pas cours vis-à-vis du document écrit. On n'applique pas aux textes écrits, et en particulier aux textes officiels ou aux documents statistiques, la série d'arguments développée au sujet des aléas de la mémoire orale, arguments qui seraient valables dans les deux cas. Il y a deux ou trois ans, un historien (dont je ne dirai pas le nom mais qui est un homme tout à fait estimable) affirmait encore que le document oral avait des limites si fortes qu'on pouvait à la rigueur s'en passer pour faire de l'histoire contemporaine. C'est dire à quel point la résistance de l'historiographie universitaire française vis-à-vis de l'histoire orale est profonde !
- 6 Les exceptions existent cependant et se situent aux marges (dans mon esprit, « marges » n'est pas un terme négatif mais sert à bien préciser les choses) : marges géographiques, disciplinaires, sociales.

## L'Afrique

- 7 Pour l'Afrique noire, le problème ne se pose pas. Depuis très longtemps, les historiens y font de l'histoire orale et ils sont obligés d'en faire. En ce qui concerne les historiens du Maghreb et plus largement, de l'autre rive de la Méditerranée, on trouve des travaux intéressants : en particulier, l'un des plus beaux ouvrages utilisant l'enquête orale est celui de Jocelyne Dakhlia (Hautes Études), qui a pour titre *L'oubli de la cité* et je le recommande à tous<sup>4</sup>. C'est un bon exemple de la progression de l'histoire orale mais dans un domaine qui n'est quand même pas au cœur de la discipline française.

## Les archivistes

- 8 Il faut sans doute souligner que leur présence ici est significative. Autant les historiens universitaires n'ont pas vraiment assimilé la notion de la source orale, autant le monde des archives l'a complètement intégrée. En feuilletant rapidement le précieux instrument de référence que constitue *L'oral en collections*<sup>5</sup>, j'ai été très frappé de voir que, sans parler bien entendu des fonds importants des Archives Nationales, une vingtaine de services d'Archives départementales conservaient des fonds sonores, certains ayant d'ailleurs accompagné l'essor de l'archive orale, c'est-à-dire commençant dans les années 1969-1970 et se développant ensuite. Plus de vingt dépôts, en se limitant aux seules archives départementales, c'est déjà considérable ! Si l'on y ajoute les bibliothèques municipales classées et certaines archives municipales, on s'aperçoit que les responsables du patrimoine, eux, ont parfaitement compris que la source orale était une source à conserver à égalité avec l'écrit. Je pourrais aussi évoquer le Congrès International des Archivistes de 1988 consacré aux sources non écrites et dans lequel il y a eu toute une série de développements sur les sources orales. Ce congrès avait été précédé en 1986 par une rencontre des archivistes français sur le même sujet<sup>6</sup>.

## Les amateurs

- 9 Je ne parle pas là des amateurs des traditions, du patrimoine au sens ethnologique, mais des historiens amateurs au sens précis du terme qui travaillent sur des secteurs bien ciblés : la première guerre de 1914-1918 ; la période 1939-1945 ; et aussi – et on se rapproche là davantage de l'ethnologie - l'histoire ouvrière. Sur l'histoire ouvrière et l'histoire des guerres, il existe un courant non négligeable d'amateurs qui se sont mis à utiliser le magnétophone à tel point que, maintenant, l'institution est en quelque sorte prise à partie. Par exemple, à la demande de l'Association des Anciens Combattants, mon collègue, Ralph Schor – qui, sans être hostile à l'histoire orale n'était jusqu'ici pas tellement centré là-dessus –, a organisé un colloque sur ce sujet pour faciliter la collecte des témoignages<sup>7</sup>. De la même façon, François Bédarida, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, a été saisi par des historiens du développement de l'entreprise Edf qui étaient demandeurs d'un petit manuel pour aider les enquêteurs dans leur recherche : on retrouve là l'esprit américain.
- 10 Ainsi, est-il très intéressant de voir que l'institution universitaire, en France, n'a pas encore su répondre à un besoin et que, d'une certaine manière, elle a été précédée par la demande sociale.

## Les causes du blocage français

- 11 Alors, pourquoi ce phénomène ? J'en avais donné quelques raisons dans mon ouvrage : *Ces voix qui nous viennent du passé*<sup>8</sup>. Je les maintiens mais je voudrais les préciser un peu ici.
- 12 La France a été marquée, pour le meilleur mais aussi pour le pire, par ce qu'on appelle « l'histoire positiviste » (terme pas tout à fait exact d'ailleurs), et plus particulièrement par deux personnages, Langlois et Seignobos, qui ont cultivé le mythe du fait « objectif » : l'idée étant que l'on pourrait cerner des faits et que le rôle de l'historien se limitait à distinguer le vrai du faux. Une fois ce travail effectué, on arrivait à une histoire vraie.
- 13 Le paradoxe est que l'un de ces hommes, Seignobos, a fait un magnifique manuel d'histoire de quatrième où il décrit Catherine de Médicis avec des yeux globuleux et des lèvres épaisses (Catherine de Médicis avait une très mauvaise image, en particulier vers 1900) ; et il ajoutait qu'elle ne connaissait même pas l'orthographe, ce qui est complètement absurde puisqu'au XVI<sup>e</sup> siècle l'orthographe n'était pas fixée. Cet homme, qui croit à la vérité, se laisse emporter par son imaginaire, et cela montre à l'évidence combien nous sommes encore néanmoins tributaires de cet héritage.
- 14 L'oral est évidemment fluctuant alors que l'écrit est fixe. Il est normal que l'historien ait le respect du document écrit mais il y a là une sorte de culte que je n'hésite pas à qualifier de « fétichiste ». D'ailleurs – mais cela saurait-il nous rassurer ? –, il y a actuellement la même méfiance vis-à-vis de l'image : elle aussi constitue un monde interdit.
- 15 D'autre part, il se trouve que beaucoup de ceux qui sont sensibles aux sources orales sont des historiens de l'époque moderne d'une part, et de l'époque médiévale d'autre part. Ces derniers savent bien que toute culture humaine est orale par définition et qu'une bonne partie de ce que l'on sait de l'époque médiévale est en réalité de l'oral transcrit. Donc une partie des enquêtes orales, y compris sur l'époque contemporaine, a été dans les années 1980 menée par des gens de l'époque moderne – c'est-à-dire XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles – qui ont un peu franchi la barrière de 1789 et qui sont ensuite revenus normalement à « leurs anciennes amours ». Mais la greffe n'a malheureusement pas assez pris en histoire contemporaine.
- 16 La dernière raison – mais il y en aurait bien d'autres –, est que l'histoire s'est orientée depuis un certain nombre d'années vers ce qu'on appelle « l'histoire quantitative », « l'histoire sérielle », et que, par définition, une enquête orale ne peut résister à la série. Pour donner un exemple, j'avais, pour ma thèse, interrogé 130 personnes et Michel Vovelle, qui faisait partie du jury, s'était renseigné auprès d'ethnologues pour savoir si cela pouvait être valable. Ce détail est très révélateur parce que lui, évidemment, balayait plusieurs milliers de testaments et le fait de se limiter à une centaine de personnes interrogées lui paraissait restreint. Cette tendance quantitativiste, qui est par ailleurs positive et qui constitue un acquis de notre discipline, a évidemment gêné l'étude qualitative de cas. Et l'introduction de l'informatique en histoire a encore renforcé le mouvement.
- 17 Je ne fais pas partie de ces gens qui opposent le qualitatif au quantitatif et qui méprisent l'informatique, mais il est évident que cela entraîne souvent ce qu'il y a de plus dynamique dans la recherche historique dans cette direction et non pas dans la direction de ce que l'on pourrait appeler l'« ethnohistoire ». L'ethnohistoire a continué à se développer de façon très intéressante pour la période médiévale et pour la période moderne (il suffit d'ailleurs de citer des noms comme ceux de Jacques Le Goff, Jean-Claude Schmitt ou François Lebrun), mais la plupart du temps, à partir d'un oral transcrit, un oral dont on n'a pas directement le contact.

# La place de l'oral dans l'avenir de la recherche historique

- 18 J'ai dit que je n'étais pas désenchanté et que je suis même serein sur la question parce que, en tout état de cause, au fur et à mesure que notre monde évolue, les historiens – et en particulier pour l'époque actuelle – auront de moins en moins le choix. L'alternative sera la suivante : ou ils acceptent d'intégrer la source orale, à côté et en dialogue avec les autres sources, ou ils se mettront hors du champ.
- 19 Déjà, en ce qui concerne l'histoire des populations pendant la deuxième guerre mondiale, les travaux les plus intéressants actuellement sont le fait d'historiens américains qui ont largement utilisé l'enquête orale à côté des archives qu'ils ont eues à leur disposition. Pour l'histoire de la déportation – sujet très important tant il pose de problèmes à la jonction de réalités multiples –, il y a quelques travaux d'historiens qui sont, curieusement, des Français travaillant en France mais non Français d'origine. Par ailleurs, une série de travaux, réalisés en Allemagne ou en Italie, sont tout à fait intéressants. Le problème est le retard pris par la formation des historiens.
- 20 Pourquoi intérioriser la source orale ? Parce que, paradoxalement, il y a de moins en moins de documents écrits de type qualitatif. Je suis frappé de cette chute. Je l'avais déjà dit, dans l'ouvrage précité, il y a une dizaine d'années. Depuis, la chose s'est encore aggravée et cela pour deux raisons : d'une part, parce que bon nombre de messages passent maintenant par la télématique et que la télématique implique par définition un discours très court ; d'autre part, parce qu'on est dans le monde du barème et que le monde du barème se traduit par des croix : on coche.
- 21 Je vais prendre l'exemple concret de celui qui veut faire l'histoire de l'enseignement : cela recouvre à la fois les gens qui font l'enseignement (les professeurs) et la manière dont on note les professeurs. Il est tout à fait passionnant à cet égard de lire les rapports d'inspection : non pour dire si les professeurs sont bons ou mauvais, mais pour voir la conception que l'inspection – et donc l'Institution – se fait de la réalité enseignante. Or, aujourd'hui, les inspecteurs sont de moins en moins présents et leurs formules se stéréotypent de plus en plus. Et puis, surtout, la manière dont les gens sont notés est, là aussi, des croix : on fait tant de croix, ce qui donne tant de points. Ce qui est vrai pour la notation des enseignants qui, *a priori*, relevait justement de l'approche qualitative, est vrai également dans bon nombre de domaines.
- 22 En d'autres termes, autant l'histoire quantitative continue à être alimentée, autant la source qualitative se réduit de plus en plus. On le vérifie dans les comptes rendus qui ne sont plus que des relevés de décisions : il y a de moins en moins de commentaires sur la manière dont les choses se sont passées dans le détail. On le voit aussi dans tout ce qui précède la décision : pour faire de l'histoire très contemporaine, l'usage du téléphone et des moyens télématiques fait qu'on aura très peu d'éléments qui subsisteront pour mettre de la chair. Et donc, si on n'interroge pas d'une façon ou d'une autre les témoins (avec évidemment tout ce que cela suppose de méthode critique), on risque d'avoir des déboires.
- 23 Un autre phénomène conduit forcément à utiliser l'enquête orale : une bonne partie des sources du temps présent sont des sources audiovisuelles (le film, la radio et la télévision). Or, les événements de Roumanie ont permis de mettre en évidence à quel point la manipulation audiovisuelle était possible. Les historiens le savent depuis longtemps mais la démonstration n'était pas faite.
- 24 Cependant, pour faire une critique de telle ou telle émission de la télévision, de tel ou tel reportage, de tel ou tel journal télévisé, on ne peut utiliser les rushes, parce qu'on

n'arrive pas à les obtenir. Il faut, en quelque sorte, reconstituer la manière dont s'est faite l'émission elle-même, aller interroger les témoins qui vont vous dire : « moi, j'avais dit ça et on l'a coupé. » C'est-à-dire qu'on critique l'oral par l'oral. Bien qu'il y ait une confrontation oral-écrit que je ne nie pas, il y a aussi toute une critique de l'oral institutionnel par l'oral, provoqué aussi, mais non institutionnel.

25 Ce face à face du langage oral institutionnel et de l'oral du chercheur ou de l'amateur va devenir une dimension tout à fait fondamentale du travail historique. Or, comme les historiens ont par ailleurs une certaine répulsion à l'égard de la télévision – je caricature à peine –, comme ils n'ont pas du tout intégré l'oral et l'image, je crains les problèmes dans les années à venir, De ce point de vue-là, je rejoins ce que disait Marie-France Calas : il est tout à fait impossible, au stade où nous en sommes, de séparer le son et l'image. Nous le savions bien théoriquement mais je crois que cela devient vrai, d'autant plus que les moyens de prise de l'image se sont beaucoup simplifiés. C'est donc là une deuxième raison, incontournable, qui conduit à intégrer beaucoup plus systématiquement l'histoire orale dans la recherche.

## De nouveaux domaines pour l'histoire

26 Et puis de nouveaux domaines seront, dans les années à venir, des domaines porteurs. On le sent bien par le nombre de travaux qui se font et qui vont dans des sens très différents. L'histoire des techniques est déjà assez avancée mais il y a maintenant l'histoire des entreprises. Or, contrairement à ce que l'on croit, les entreprises conservent assez peu leurs archives : elles les détruisent très vite. Les principales enquêtes orales, faites ces dernières années par des historiens très contemporains, le sont souvent dans ce domaine de l'histoire des entreprises dans la mesure où le développement de cette histoire, généralement privée d'un nombre suffisant de documents écrits, oblige à un large appel à des témoins<sup>9</sup>.

27 Viens ensuite la fascination de plus en plus grande de la période 1939-1945. C'est là un phénomène que nous connaissons bien et je suis frappé par les demandes de plus en plus fortes sur le sujet au-delà de l'histoire institutionnelle, au-delà de l'histoire de la Résistance, pour l'histoire et pour le comportement des populations, sans parler de ce qui concerne les déportés. C'est sans doute le secteur où l'histoire universitaire accepte le plus volontiers l'utilisation de la source orale avec les travaux sur la résistance tels ceux, ces dernières années de J.-R. Guillon dans le Var ou de F. Marcot en Franche-Comté<sup>10</sup>.

28 Un autre thème, qui a donné lieu à une très grande synthèse sous la direction de Pierre Nora<sup>11</sup> est le problème de la mémoire, de la réflexion sur la mémoire. Là encore, cela correspond à une demande sociale mais, si l'oral n'a pas été tellement intégré, le domaine de la mémoire, en revanche, commence à être travaillé par les historiens et en particulier par les historiens français. Par-delà le problème de la mémoire, est posé le problème de l'imaginaire et du rôle de l'imaginaire en histoire, non pas comme compensation à la réalité mais comme créateur d'histoire. Et derrière l'imaginaire, surgit le problème qu'on n'a jamais vraiment accepté chez les historiens : celui de l'irrationnel en histoire. On ne l'a pas accepté parce qu'on veut construire un modèle comme dans toutes les autres sciences et une partie du refus de l'oral, c'est précisément le refus de l'irrationnel. Derrière ce refus, il y a finalement la tendance à sous estimer la conjoncture par rapport à la structure – mais l'histoire immédiate nous oblige malheureusement à accepter le poids du temps court et de l'événement.

29 C'est aussi le retour en force de la notion de la personnalité en histoire. Malgré toutes

les analyses perfectionnées, les modèles quantitatifs extrêmement élaborés se révèlent incapables de prévoir quoi que ce soit. Des gens font des modèles et prévoient, par exemple, que l'invasion du Koweït était tout à fait évidente... mais après coup. Je pense à tous ces événements des années 1989-1990, qui renvoient l'histoire comme une gifle à la face de tout le monde. Mais ce n'est pas de l'histoire structurelle, ce n'est pas de l'histoire quantitative. C'est une sorte d'histoire à surprises dans laquelle le poids de l'individu joue et dans laquelle l'imprévisible apparaît. Cela remet en valeur l'analyse plus fine, une notion plus qualitative et dans laquelle les études de cas nous en disent beaucoup plus qu'une série de statistiques.

30 Sans éliminer l'importance des tendances de longue durée, des mouvements lents, les soubresauts relèvent d'une autre logique dans laquelle l'analyse, à partir d'un discours qualitatif, prend tout son poids. Or, comme il existe de moins en moins de discours qualitatifs écrits (bien que les romans et le cinéma donnent des pistes), une enquête telle que nous la concevons dans notre méthode des ethnotextes, c'est-à-dire une enquête semi-directive, retrouve tout son sens.

31 Je me permettrai de citer un exemple que certains d'entre vous connaissent déjà mais qui me fait personnellement beaucoup réfléchir. C'est celui des enquêtes orales faites il y a quelques années avec une classe de lycée dans la région d'Aubagne, sur les souvenirs de la deuxième guerre mondiale<sup>12</sup>. C'était dans les années 1981-1982 et nous avons été frappés de voir apparaître le fantasme de troupes marocaines qui avaient défilé sur la Canebière avec l'oreille des Allemands accrochée à leur ceinture. L'extraordinaire est que l'affaire n'était pas sortie une fois, mais deux ou trois fois et dans des lieux tout à fait différents. Or, comme les élèves de première ont un certain esprit critique, ils avaient contesté ; et les grands-parents avaient dit « si, si, c'est attesté et d'ailleurs les journaux l'ont écrit » (comme toujours, il y a le passage à l'attestation écrite). Cette histoire se passait juste avant la montée du phénomène de xénophobie et de racisme dans nos régions et avant la montée du lepénisme. Je ne dis pas du tout qu'on pouvait le prévoir mais c'était quand même intéressant, dans les années qui le précédaient immédiatement, de voir affleurer ce genre de légende. L'idéal serait évidemment de vérifier si cette histoire aurait pu être racontée dix ans plus tôt. Dans ce sens-là, il est effectivement très utile et très important d'avoir des collections de témoignages à quelques années d'intervalle et d'enregistrer des gens plusieurs fois afin de voir ce qui éventuellement évolue.

32 Par conséquent, si on veut faire de l'histoire immédiate, on est obligé d'intégrer l'ensemble des discours oraux mais en sachant qu'ils ont plusieurs types de statut. De ce point de vue-là, la distinction culture/recherche, même du point de vue de l'historien ou du scientifique, n'a pas beaucoup de pertinence parce qu'il est tout aussi intéressant d'avoir une oralité à partir d'une enquête scientifique sur un objet précis qu'à partir d'une approche culturelle.

33 Le discours oral apparaît donc comme détectant le symbolique et l'imaginaire et pas simplement apportant un lot de faits ; comme cherchant à mettre en valeur les représentations mentales à divers niveaux : au niveau de l'idéologie (au sens courant et non savant du terme) et au niveau de ce qui est derrière l'idéologie. À partir de cette approche du discours oral, on peut dire que les erreurs de la mémoire sont une source de vérité. Une critique systématique de confrontation entre les divers discours et ce que l'on peut savoir de la réalité est toujours nécessaire pour montrer les écarts, les grossissements, les transformations. Le travail qui a été le travail de l'historien de la critique des sources est donc parfaitement valable. Simplement, ce travail n'aboutit pas à dire « la source orale ne vaut rien » ; il aboutit à s'interroger sur les raisons de ces distorsions, de ces sélections ou de ces grossissements.

34 Par conséquent, et nous en sommes tous convaincus, il conduit très nettement à replonger les sources orales dans l'ensemble de leur contexte : de même qu'il n'y a pas d'écrit pur, il n'y a pas d'oral pur et l'opposition de « source écrite » et de « source orale » me paraît tout à fait discutable. En histoire, c'est tout l'ensemble de ce que produit l'activité humaine qui est source.

## Notes

\* Restitution de l'exposé d'après l'enregistrement (texte revu par l'auteur).

1 « Archives Orales, une autre histoire », *Annales E.S.C.*, janvier-février 1980.

2 T. PENIDO MONTEIRO, *Le projet histoire des quartiers de Salvador (Bahia-Brésil), une expérience de recherche et d'action culturelle basée sur le concept d'ethnotexte*, Mémoire de DEA. dirigé par P. Joutard, Université de Provence, octobre 1990.

3 *Historia y fuente oral*, Universitat de Barcelona/Arxiu. Voir en particulier le n° 5 « El paso de la Historia », 1989, année 1991 avec une série de bilans sur l'histoire orale en Italie, Amérique Latine et en France. L'article de D. Voldman sur la France (pp. 145-155) n'est guère plus optimiste que cette contribution sur l'histoire universitaire.

4 J. DAKHLIA, *L'oubli de la Cité*, Paris, La découverte, 1990.

5 M.-F. CALAS, G. BRUN-TRIGAUD, *L'oral en collections, répertoire des collections sonores et vidéographiques conservées en France*, Paris, AFAS, [1990].

6 Direction des Archives de France, *Les Nouvelles Archives, formation et collecte*, Actes du 28<sup>e</sup> Congrès National des archivistes français, Paris, Archives Nationales, 1987 ; « Les Archives françaises à l'horizon de l'an 2000 : études rassemblées à l'occasion du II<sup>e</sup> Congrès des Archives, Paris, 22-26 août 1988 », *Gazette des Archives*, n° 141, 1998.

7 Colloque réalisé en décembre 1990.

8 P. Joutard, Paris, Hachette, 1983, pp. 162-166.

9 Voir par exemple J.-F. PICARD, A. BELTRAN, M. BUNGENER, *Histoire(s) de l'E.D.F. Comment se sont prises les décisions de 1946 à nos jours*, Paris, Dunod, 1985.

10 J.-M. GUILLON, *La résistance dans le Var, essai d'histoire politique*, thèse de doctorat d'État, Aix-Marseille I, 1989, 3 vol. et F. MARCOT, *La résistance en Franche-Comté*, Besançon, Cetre, 1987.

11 P. NORA (sous la direction de), *Les Lieux de Mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1988.

12 *Ces voix qui nous viennent du passé*, pp. 232-234.

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Philippe Joutard, « L'oral comme objet de recherche en histoire », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], Les phonothèques entre recherche et culture, L'oral et la recherche en sciences humaines et sociales, mis en ligne le 12 avril 2012, consulté le 15 juin 2016. URL : <http://afas.revues.org/2683>

## Auteur

### Philippe Joutard

Recteur à l'Académie de Toulouse